

La conferta, lo l   et la trombone

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195357>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica ver  ffentlichten Dokumente stehen f  r nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie f  r die private Nutzung frei zur Verf  gung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot k  nnen zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Ver  ffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverst  ndnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gew  hr f  r Vollst  ndigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung   bernommen f  r Sch  den durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch f  r Inhalte Dritter, die   ber dieses Angebot zug  nglich sind.

autre figure mécanique représentant une charmante jeune fille qu'un boa constrictor étreignait de ses puissants anneaux. L'enfant se débattait dans d'horribles convulsions.

— Cette rosse de bête, comme elle s'entortille autour de cette pauvre boëbe ! fit Grognez avec indignation. Filons, je te dis, j'en ai assez de tes affaires en cire qu'on ne sait pas si c'est vivant ou si c'est fabriqué.

— Eh bien, messieurs, êtes-vous contents ? leur demanda le Wurtembergeois qu'ils retrouvèrent à la sortie.

— Oui, c'est intéressant si vous voulez, répond Grognez, mais ça vous donne la peau de poule. On est tout content d'aller boire un demi-là-dessus. En êtes-vous !

— Mossié ?...

— Venez-vous prendre un verre avec nous ?

— Pougre ! je foudrais bien, mais le badron il patine pas !... C'est tomache.

— Dans ce cas, à une autre fois. A la revoyance.

— Adieu.

(A suivre.)

La conferta, lo lăo et la trombone.

Qu'est-te onco cein po dăo terratchu : la conferta ? se vont derê lē dzouvenēs dzeins que n'ont pas vitiu dăo teimps dăi batz, dăi brabants, dē l'ēmēna, dē la copa, dăi tserri à tcherdju, dăi gros pompons et dăi pētāirus à bassinēt. Eh bin, lo lăo vē derē.

Dein lo teimps, iō n'aviā per tsi no dăi z'or, dăi lăo et autrēs bētēs maufaseintēs, s'on ein tiāvē iēna āo qu'on l'accrotsēyē ein viā, on la promenāvē, sâi ā pi, sâi su onna lotta per tot lo veladzo et dein lē z'einverons, et tsacon baillivē on crutz, onna demi-batz āo mēmameint on batz po rēcompeinsā cē qu'avāi débarrassi lo distrit de 'na crouie bête. Eh bin, l'est cin qu'on appelāvē : allā dēmandē la conferta. On la dēmandāvē mēmameint po lē renā, lē bounosēs, lē fouinnēs et lē petou, cliāo rupians dē dzenelhi-res ; mā quand bin n'ein onco dē cliāo pouetēs bētēs, qu'on escofiē quand on lē z'accrotsē, crayo que la mōda d'allā dēmandā la conferta ā bōtsi.

tons ou des pieux.

Le gouvernement de Berne s'émut d'un tel état de choses et prit immédiatement des mesures pour y remédier. Le versant S.-E. de la montagne du Chalet-à-Gobet avait fourni un ample contingent aux malfaiteurs. LL. EE., en 1702, appelèrent à desservir l'église de Savigny un homme éminent. C'était spectable Jean-Pierre Loys, fils de n. Gamaliel Loys, seigneur de Correvon. Nô le 22 février 1669, il avait étudié à Lausanne, puis avait servi comme ministre de camp en France et en Flandre. On raconte qu'il exerçait une surveillance attentive sur toutes les maisons mal famées de sa paroisse. Dans la soirée et dans la nuit, il allait frapper à la fenêtre et faisait l'appel des hommes de la maison. Son langage était le patois ; on n'aurait pas compris le français. *Hé Djan-Pierro, es-to quie ?* demandait le pasteur. Et quand il avait entendu la voix de Jean-Pierre, d'Isaac ou de tel autre, il passait à une autre maison. Au milieu d'une veillée, faisant ainsi l'inspection d'une maison, il ne trouva à la cuisine qu'un jeune garçon, auquel il demande : « On est ton père ? » L'enfant répond qu'il vient de sortir avec deux autres hommes qui sont venus le chercher pour aller attendre. Aussitôt le pasteur, qui n'écoutait que son zèle, après s'être informé de la direction qu'ils avaient prise, s'élance à leur poursuite et parvient à les ramener, après une sérieuse exhortation. Cependant, ce digne pasteur n'aurait pu suffire à sa tâche si le gouvernement n'était venu à son aide. Des écoles furent créées dans la contrée et, par de sages mesures, la civilisation y pénétra peu à peu.

(MARTIGNIER et DE CROUSAZ.)

On gaillā dē pē Mourtsi qu'avāi vu dăi tracēs dē lăo su la năi et que s'ētāi apēcu que cē lăo vēgnāi roudā tot avau, s'ein va, on dzo, crosā onna foussa derrāi on adze, iō l'avāi vu que la bête avāi passā, et recouvērē lo crāo avouē dăi brantsēs dē dē et dē cādōra. Adon ye pousē per dessus dăi dēbris dē bōuēs et dē bōutsēri et s'ein va.

Cein que l'avāi peinsā, arrevā. Aotrē la nē, lo lăo qu'avāi fin naz, s'aminē perquie et quand cheint la boustifaille, s'approustē tot balameint et crac ! chātōt dessus ; mā lo rupian einfoncē lē brantsēs et sē va ētādrē lē quatro fai ein l'āi āo fond dē la foussa, que mā fāi adieu po poāi frou. L'eut bio coudi s'eimbriyē po chātōt lo contr'amont, motta ! l'ētāi trāo prēvōnda.

Lo delon matin, lo gaillā qu'avāi teindu lo pidzo va vairē ; mā, ein approtseint, l'ōut onna chetta dăo tonaire dein lo crāo ; lăi seimbiāvē qu'on dzapāvē, qu'on ranquēmellāvē, qu'on trompettāvē, qu'on tchurlāvē lē dedein, et l'avāi on bocōn la grulletta ; mā coumeint l'ētāi on bon lurōn et que l'avāi on bon dordōn nioļu, s'approustē, et que vāi-te ? A n'ōn bet dē la foussa lo lăo que fasāi dăi sicliāēs dăo diablio et ā l'autro bet on musicārē que trompettāvē qu'on sorcier dein onna trombone, que cein ēpōāirivē lo lăo, po cein que cein lăi fasāi mau āi dēints et que cein lo fasāi pliorā coumeint on danā. Cē trombonārē, que vēgnāi dē djuē pē Molleins po lē semēsēs dē la felhie āo syndico, et qu'ētāi on pou bliet, avāi volliu passā āo drāi po sē reintōrnā ā l'hotē et rebēdoulā dein lo crāo iō lo lăo ētāi dza, et coumeint savāi que la musica einliē lē dēints ā cliāo bētēs, tot coumeint quand on medzē dăi pōmēs que ne sont pas onco māorēs, sē mette ā pētā dein sa trombone, que cein fasāi criā miséricorde āo lăo qu'avāi onna poāire dē la metsance dē cē uti et que ne bōtsivē pas dē tchurlā, tandi que lo musicārē, qu'ētāi asse ēpōuāiri quē lo lăo, s'escormantsivē dē turlututa po teni lo lăo ein respet, et l'est cein que fasāi la chetta que lo gaillā dē Mourtsi oēsāi.

Quand ve cein qu'ein irē et que lo trombonier lăi eut racontā coumeint l'affērē ētāi z'u. ye dit āo musicārē d'einfatā lo gros bet dē se n'instrumeint su la tēta dăo lăo, coumeint on bounet dē nē, que cein fe fērē dăi sicliāēs āo pourro lăo, que l'est bin lo premi iadzo qu'on ā z'āo z'u vu djuē de la trombone pē lo gros bet. On iadzo que l'ā z'u la tēta dein l'instrumeint et que ne put pas moodrē, lē dou gaillā ein eurent bintout façon et l'ētertiront su pliace.

Cē dē Mourtsi allā dēmandā la conferta, que lăi rapportā veingtē-dou batz et trāi crutz ; baillā cinq batz āo musicārē po dēcabossi la trombone, qu'avāi on bocōn souffai, et lăi restā dize-sa batz et trāi crutz po passā lo bounan.

Précautions prises en vue du retour d'Arton.

Voici les dispositions arrêtées par M. le préfet de police pour s'assurer du parfait silence d'Arton pendant son transfert.

1^o Une délégation des sourds-muets, de Paris, se rendra, la veille du départ, à la prison d'Howloway et, à partir de ce moment, remplacera, auprès de l'illustre prisonnier, les gardiens habituels de l'établissement pénitentiaire.

Afin d'empêcher que, le cas échéant, l'un des sourds-muets requis pour cette délicate opération communique par signes avec quelqu'un, les nouveaux gardes-du-corps d'Arton auront tous les mains attachées derrière le dos.

Arton, baillonné et ligotté, sera placé dans une malle obligeamment prêtée par S. M. la reine Victoria, et qui n'est autre, dit-on, que la très célèbre malle des Indes : des trous pratiqués dans le couvercle donneront au captif l'air nécessaire, pendant qu'une boîte à musique posée

à côté de lui jouera, au cours du trajet, l'air : « Ne parle pas, Rose, je t'en supplie, » et la cantilène d'Haydée : « A Venise, sachez vous taire ».

La malle contenant la dépouille vivante d'Arton sera elle-même placée dans un wagon spécial, scellé et plombé, sur lequel on écrira à la craie la traditionnelle inscription : « A désinfecter. »

A l'arrivée à Paris, un agent de la sûreté qui ressemble à Arton au point qu'il a failli plusieurs fois s'arrêter lui-même, descend d'un compartiment de seconde classe entre deux gendarmes. Pour mieux donner le change au public, le pseudo corrupteur sera immédiatement entouré par cent-quatre personnages (tous appartenant aux brigades des recherches), qui chercheront à lui parler, malgré les injonctions apparentes de la maréchaussée.

Pendant ce temps, la malle « des Indes » retirée du wagon scellé sera transportée dans une de ces voitures dont la couleur brune est à elle toute seule un programme et qui portera écrit en grosses lettres ces mots : Compagnie Richer, Lesage et Cie. Le véhicule et son chargement fileront droit sur la préfecture.

On pense que ces précautions suffiront pour éviter toute indiscretion et tout scandale.

(La France.)

D. BONNAUD.

Beaux jours d'hiver. — On nous écrit de Glion qu'on trouve facilement, aux environs de cette localité, de petites fleurettes qui s'épanouissent à la température exceptionnellement douce dont nous jouissons depuis nombre de jours déjà. La lettre de notre correspondant est accompagnée de marguerites, de violettes et de soldanelles.

Il nous signale un fait vraiment remarquable. Le 1^{er} janvier, quelques personnes se sont installées sur la terrasse de l'Hôtel du Midi et y ont diné en plein soleil, comme on le ferait au mois de mai. Le temps était superbe, au point de faire oublier complètement la saison où nous sommes.

M. Scheler et ses artistes. — Bien que nous n'ayons pas été conviés comme nos confrères de la presse à la charmante fête offerte par M. Scheler à ses artistes, nous n'en avons pas lu avec moins de plaisir et d'intérêt le compte rendu. Cette fête, d'un caractère tout particulier, donnée sur la scène même, est unique dans les annales de notre théâtre. Elle est pour nous une nouvelle preuve des excellents rapports qui existent entre M. Scheler et le personnel de la troupe ; elle témoigne d'une direction très qualifiée et d'une administration correcte.

D'un autre côté, les paroles bienveillantes adressées en cette circonstance, à notre directeur par un des rédacteurs du *Nouveliste*, l'ont suffisamment convaincu qu'il peut compter sur l'appui de la presse lausannoise et la sympathie de tous les amis du théâtre.

Puisse cet heureux état de choses se continuer.

Bonne recette pour les gaufres. — Pour un kilo de farine, prenez 250 grammes de beurre frais ; 75 gr. de saindoux ; 75 gr. de beurre cuit ; 3/4 litre d'eau froide ; une bonne écorce de citron hachée très fin ; 2 cuillères à café d'eau de cerises ; autant d'eau de fleurs d'orange ; autant de sel fin et 500 grammes de sucre fin. Faites fondre un peu de beurre, pétrissez bien le tout et mettez au frais jusqu'au lendemain.

THÉÂTRE. — La direction du théâtre nous annonce pour demain une soirée des plus attrayantes : **Le maître de forges**, comédie dramatique en cinq actes, généralement redemandée, et **Cocquin de printemps**, comédie-vaudeville en quatre actes.

Judi, 16 janvier, troisième soirée classique : *Le malade imaginaire*, de Molière, suivi de la *Cérémonie burlesque*.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.